



SALLE ARMAND MOISANT *DEMANDE DE PRÊT*

La salle Armand Moisant est une salle municipale dédiée principalement aux spectacles et à la location. Le prêt gracieux est accordé à titre exceptionnel à des associations proposant une animation à caractère culturel, pouvant être incluse dans la programmation de la salle.

Pour la période allant du **mois de janvier à mars**, les demandes doivent être déposées **au plus tard le 30 novembre**. Pour la période allant du mois **d'avril à juin**, les demandes doivent être déposées **au plus tard le 28 février**. Pour la période **juillet-août**, les demandes doivent être déposées **au plus tard le 15 juin** (*attention il n'y a pas de parution de programme pendant la période estivale*) Pour la période allant du mois de **septembre à décembre**, les demandes doivent être déposées au **plus tard le 31 juillet**.

Les demandes seront étudiées au cas par cas par le comité de programmation. Après accord, une convention d'utilisation de la salle sera établie.

Les associations désirant utiliser cette salle doivent **souscrire une assurance de responsabilité civile**. La salle devra être rendue propre et rangée.

Date de la demande : _____

Nom de la structures : _____

Date(s) et horaire(s) d'occupation :

Motif d'utilisation :

Décision de la municipalité :

- Accord
 Refus

Motif du refus :

Date et signature
du décisionnaire